

LE CANADA

ABONNEMENT
Par année... \$3.00
Pour six mois... 1.50
Pour quatre mois... 1.00
Edition Hebdomadaire... \$1.00
Administration et Rédaction,
524, RUE SUSSEX.

LE CANADA

"RELIGION ET PATRIE"

ANNONCES

Première insertion, par ligne... \$0.10
Tous les jours... 0.05
Trois fois par semaine... 0.03
Une fois la semaine... 0.02
Avis de Naissance, Mariage ou Décès... 0.05
La Société de Publicité,
PROPRIÉTAIRE.

LE CANADA

ÇA ET LA

L'honorable M. Chapéau est de retour à Ottawa.

L'honorable M. Carling est de retour dans la Capitale le son voyage dans l'Ouest.

St John partira pour le Pacifique dans le milieu du mois et fera un séjour d'une semaine à Winnipeg.

L'honorable M. Foster est parti hier soir pour les Provinces Maritimes où il séjournera plusieurs semaines.

La Gazette du Canada publie la nomination de l'honorable M. Wurtelle comme juge pour le district judiciaire d'Ottawa.

La population de Chicago est actuellement de 750,000 âmes. C'est une augmentation de 50,000 pendant l'année.

La prochaine édition de la Gazette Officielle contiendra la résignation du major Crozier, assistant commissaire de la police à cheval du Nord-Ouest.

Le major Crozier, de la Police à cheval d'Nord-Ouest et M. Frank McDougall, avocat, sont partis de New York vendredi pour San Francisco, via l'Isthme de Panama.

La marquise de Lansdowne est partie jeudi pour l'Europe à bord du "Parisian," accompagnée de ses deux filles lady Evelyn et lady Beatrice Eitzmaurice, et de l'honorable M. Ansen, A. D. C.

Les revenus du trafic sur le chemin de fer du Pacifique Canadien pour la semaine finissant le 30 juin ont été de \$291,100, formant un excédant de \$66,000 comparé à la semaine correspondante l'an dernier.

Une dépêche de Winnipeg en date du 5 juillet, annonce la mort de Poundmaker, le chef sauvage dont on a tant parlé durant l'insurrection du Nord-Ouest. Poundmaker est décédé au camp Crowfoot de la rupture d'un vaisseau sanguin.

On s'agit partout en vue des élections prochaines pour la chambre d'Assemblée. Les assemblées ont lieu partout. On en annonce une pour demain à Sorel à laquelle MM les sénateurs Larose, Guévremont, les honorables Laurier et Mercier adresseront la parole.

Hier, une députation composée de MM. Kerr, Craig et Reeve, de North Gower, a eu une entrevue avec sir John Macdonald au sujet de l'établissement d'une ferme modèle dans ce township. Plusieurs pétitions d'autres districts ont aussi été reçues par le ministre de l'Agriculture.

La Mlle veuve, ayant cité les lettres d'adieu à la politique de MM. Wurtelle et Duhamel, M. P. P., les fait suivre de remarques qui sont tout à la louange de ces messieurs. Nous citons :

"MM. Wurtelle et Duhamel peuvent se rendre le témoignage qu'ils ont bien et dignement servi leur comté, leur province, leur pays. Aucune tache ne ternit leur carrière. Si nous regrettons de voir disparaître de la politique deux hommes aussi recommandables

dans un temps où nos hommes capables se font de plus en plus rares, nous avons d'un autre côté la satisfaction de savoir que l'Etat acquiert deux fonctionnaires qui continueront de le servir dans d'autres sphères avec habileté et intégrité. Il nous reste à souhaiter que l'un et l'autre aient des successeurs dignes d'eux à l'assemblée législative de Québec."

Depuis que l'heureuse nouvelle de l'élevation de Son Eminence le Cardinal Archevêque Taschereau au rang de "Prince de l'Eglise" nous est arrivée, la joie publique par toute la province de Québec s'est manifestée d'une manière éclatante. Les adresses de félicitations, les témoignages de respectueux dévouement sont venus de toutes les parties du pays. Les Chefs de la Société Religieuse et Civile ont donné l'élan, et le peuple, remué dans ses sentiments les plus intimes, a secondé d'une manière admirable le mouvement parti de si haut. Ces démonstrations multiples n'étaient cependant que les préliminaires des solennités que nous réservent les 20 et 21 juillet. L'arrivée de l'Abbat au milieu de nous sera le signal de fêtes comme Québec n'en a pas encore vues. Le 20 juillet sera consacré à la démonstration profane; le 21 à la solennité religieuse.

En principe, je suis "contre la peine de mort." Notez bien que je ne traite pas ici une question de politique, mais bien une question d'humanité. Donc quand je vois un criminel condamné à mort, je me dis : "Non, Dieu ne veut pas cela." En effet Dieu qui crée ne peut pas vouloir la destruction de son œuvre, car s'il la voulait, il n'inspirerait pas à la science les secrets insondables de son amour pour l'humanité, et il ne battrait pas des savants comme M. Pasteur pour propager son œuvre.

D'où j'en conclus que tout gouvernement devrait accorder à M. Pasteur la vie d'un condamné à mort pour chaque existence sauvée par lui du terrible fléau de l'hydrophobie. Supposons un instant ceci. La folie frappant les têtes couronnées aussi bien que le peuple, l'hydrophobie peut aussi les atteindre, or, qu'un jour, au milieu d'une meute impériale ou royale, dans une chasse à courre, qu'un roi ou qu'un fils de roi soit mordu... M. Pasteur est appelé... On lui promet honneurs, richesses, décorations... "Sire répond humblement M. Pasteur, je demande à Votre Majesté l'existence d'un condamné à mort pour sauver le Prince." Quel roi oserait refuser cette grâce ? aucun n'est-ce pas ? Eh bien ! ce que le roi ferait pour son fils, il doit aussi le faire pour son peuple, et nul doute que M. Pasteur ne nous blâmerait pas de rendre publique cette idée qui lui revient de droit.

CHRONIQUE

MUSIQUE ET VIRUS RABIQUE

Il y a des gens que l'on manie des grandeurs conduit à la folie. Ainsi, je connais un fou qui se figure qu'il est Napoléon Ier ; une autre qui se croit la Reine d'Angleterre ; une autre, enfin, qui a la prétention d'être la Ste Vierge. Les pauvres gens ! victimes de l'orgueil... mais qu'un roi qui possède tout devienne fou, cela surprend le peuple qui, lui, quelquefois devient fou parce qu'il ne possède rien.

Jusqu'à présent, l'histoire nous rapporte que deux têtes couronnées ont connu la démence. Le premier, Charles VII, ayant perdu la carte par un frayeur, on inventa le jeu de cartes pour le distraire, et le diable sait combien l'on aussi perdu de ceux qui touchent le cœur de la dame de pique. Ensuite, l'impératrice Charlotte, devenue folle à la suite de l'assassinat de Maximilien. Devant cette dernière folie qui s'explique, je m'agace ouille !

Aujourd'hui, le roi de Bavière vient de se suicider dans un accès de démence. Est-ce donc à dire que les rois sont sujets à la folie, tout comme le peuple ?... Je comprendrais cela d'un roi qui aurait versé du sang, tout comme César et Napoléon Ier qui le seraient certainement devenus s'ils n'avaient été épileptiques. Mais fou ! fou quand on est roi pacifique comme l'était le roi Louis de Bavière, cela ne s'explique pas.

Cependant, essayons d'en chercher la cause. Esprit sombre, taciturne et morose, le roi Louis aimait passionnément la musique qui ressemblait à son caractère. Au lieu de rechercher le chant joyeux des pinsons et de l'alouette, il se plaisait à écouter le cri du hibou et de l'orfraie ; aussi lui enservait-on à grands frais. Si on eut voulu le guérir, on lui aurait donné de l'Opfenbachk !

Une autorité comme preuve à l'appui de mon dire. "Un jour, un ami de Rossini le surprit au piano, exécutant le Tannhauser, partition que le compositeur de la Juive avait trouvée devant lui. — Que faites-vous là, maître, lui demanda le visiteur — Comme vous le voyez, répondit Rossini, j'essaie de comprendre Wagner. — Mais vous ne le comprenez jamais, vous commentez par la fin. — Précisément, répliqua Rossini, d'un côté que je commence, je ne puis le comprendre, et il quitta le piano." D'où j'en conclus, lecteurs, que c'est Wagner qui doit être responsable de la folie et du suicide du roi Louis de Bavière !

Puisque j'ai commencé par vous parler d'un homme incompris qui est la cause de la mort d'un roi, permettez-moi de vous parler d'un savant très compris qui travaille

modestement à sauver l'humanité d'un mal aussi terrible que la démence. Messieurs, chapeaux bas !... j'ai l'honneur de vous présenter Monsieur Pasteur... quoi qu'il soit dans tous les coins, dans toutes les bouches, dans tous les journaux je n'hésite pas à vous en parler, non de la science de ce grand homme que vous connaissez tous, mais des quelques réflexions que m'ont inspirées le succès de ses études et de ses recherches.

En principe, je suis "contre la peine de mort." Notez bien que je ne traite pas ici une question de politique, mais bien une question d'humanité. Donc quand je vois un criminel condamné à mort, je me dis : "Non, Dieu ne veut pas cela." En effet Dieu qui crée ne peut pas vouloir la destruction de son œuvre, car s'il la voulait, il n'inspirerait pas à la science les secrets insondables de son amour pour l'humanité, et il ne battrait pas des savants comme M. Pasteur pour propager son œuvre.

D'où j'en conclus que tout gouvernement devrait accorder à M. Pasteur la vie d'un condamné à mort pour chaque existence sauvée par lui du terrible fléau de l'hydrophobie. Supposons un instant ceci. La folie frappant les têtes couronnées aussi bien que le peuple, l'hydrophobie peut aussi les atteindre, or, qu'un jour, au milieu d'une meute impériale ou royale, dans une chasse à courre, qu'un roi ou qu'un fils de roi soit mordu... M. Pasteur est appelé... On lui promet honneurs, richesses, décorations... "Sire répond humblement M. Pasteur, je demande à Votre Majesté l'existence d'un condamné à mort pour sauver le Prince." Quel roi oserait refuser cette grâce ? aucun n'est-ce pas ? Eh bien ! ce que le roi ferait pour son fils, il doit aussi le faire pour son peuple, et nul doute que M. Pasteur ne nous blâmerait pas de rendre publique cette idée qui lui revient de droit.

GASTON P. LABAT
Qu'Appelle, 24 juin 1886.

CORRESPONDANCE

LA ST-JEAN-BAPTISTE A EMBRUN

M. le Rédacteur,
La fête nationale célébrée avec pompe et solennité et dans les villes et dans les campagnes, n'a pas été oubliée cette année dans ce petit coin de la province d'Ontario. Quelques jours à peine avant le 24, il fut suggéré par deux paroissiens de faire une petite fête au grand patron du Canada. Le temps était si court et d'autres célébrations se faisant de tous les côtés, notre comité tout à fait improvisé fixa le 30 juin pour la Saint-Jean-Baptiste.

Rarement, M. le rédacteur, petite fête ne réussit plus parfaitement que la nôtre. Journée ravissante, un des beaux jours de juin, foule considérable accourue de tous les villages voisins et de la Capitale, abondance d'amusements, franche gaieté, dîner champêtre capable de faire honneur à 1500 estomacs affamés, — tout contribua au succès indéniable de cette belle journée.

Le révérend M. Campeau célébra la grand-messe pendant laquelle le révérend M. Corbeil, de Ste Thérèse, fit un sermon admirable. Ce jeune orateur sacré est de bonne roche. Il sut réveiller et enthousiasmer toutes les sensibilités du patriotisme et du sentiment religieux de notre population, — combien nous lui devons de la gratitude. Le révérend M. Allard, aussi d'Ottawa, nous honora de sa présence et dans l'après-midi il fit un petit discours à la crème.

La partie musicale de la fête réussit parfaitement sous les doigts si habiles de notre aimable organisatrice aidée de la direction de M. le curé. De l'aveu de tous, MM. du clergé, étrangers de toutes nationalités, la fête a été un brillant succès de toutes façons.

La fanfare de Russell contribua excellemment à cette célébration qui, à part d'une recette de trois cents piastres, laissera à Embrun le souvenir le plus aimable.

LE PRÉSIDENT DU COMITÉ.
Fancy Fair
Ce soir on fera le tirage des objets à la Fancy Fair. Demain soir sera la clôture de l'Exposition de Fantaisie ; en conséquence, il y aura grand concert. Ne l'oublions pas !

CONSEIL DE VILLE

L'assemblée régulière du Conseil de ville a eu lieu hier soir. Tous les membres étaient présents.

Proposé par l'échevin Brown, secondé par l'échevin Gordon, que le sixième rapport du comité des Finances soit adopté. — Adopté.

Le rapport du bureau des Travaux Publics est ensuite lu.

Il est proposé en amendement avant l'adoption de ce rapport, par l'échevin Desjardins, secondé par l'échevin Lavardure, que l'ingénieur de la cité soit chargé de faire réparer les trottoirs sur la rue St Patrice côté nord et sur le côté sud Wellington, immédiatement et de manière à les rendre sans danger plutôt que d'en construire de nouveaux. L'amendement est mis au vote et le vote donne le résultat suivant : Pour 5, contre 10. La motion principale est alors adoptée sur même division.

Le rapport du comité de l'aqueduc est alors présenté et adopté après quelque discussion.

On fait ensuite lecture d'une lettre de M. Christie, du village de New Edinburgh au sujet de son annexion à la ville d'Ottawa.

Proposé par l'échevin Brown, secondé par l'échevin Cox, que le maire et le clerc du conseil soient autorisés à envoyer au lieutenant-gouverneur d'Ontario un mémoire le priant d'accéder à l'annexion du village de New Edinburgh à la ville d'Ottawa. L'échevin Brown dit que le règlement ayant été adopté par la grande majorité des résidents de New Edinburgh, c'est au conseil maintenant à tenir sa promesse. L'échevin Heney trouve que l'on se presse un peu trop. L'échevin O'Keefe, quoique en faveur de l'annexion, est du même avis et prétend qu'un comité devrait être nommé pour examiner la dette et les revenus du village de New Edinburgh. Après quelque discussion, il est proposé par l'échevin O'Keefe, secondé par l'échevin Lavardure : "que la communication du conseil de New Edinburgh soit reçue et référée à un comité nommé pour examiner cette question et qui devra faire rapport à la prochaine séance régulière."

L'échevin Brown dit que les revenus de New Edinburg étaient d'au-delà de \$5,000 et que la dette totale ne dépassait pas \$17,800. En calculant les intérêts, l'annexion de New Edinburg donnerait un revenu extra de \$4,000.

L'échevin O'Keefe croit que l'échevin Brown se trompe dans son calcul ; il dit que la plus grande partie des \$5,000 provient des revenus des écoles, qu'il faudrait faire une dépense de \$3,000 pour une station de feu, \$1,600 pour la lumière électrique, sans compter la police, les trottoirs et autres améliorations.

L'échevin Greene est d'opinion que l'annexion sera profitable à tous.

Après une longue discussion entre les échevins O'Keefe et Cox sur la subdivision du quartier Wellington, Son Honneur le maire croit qu'il aurait été préférable, après le vote à New Edinburg, que l'échevin Brown ait appelé une assemblée du comité afin d'examiner la dette et les frais nouveaux entraînés par l'annexion. Il est en conséquence en faveur de l'amendement et le réfère au comité.

L'échevin Brown est surpris de l'attitude de Son Honneur le maire. Il allègue que tout a été fait de bonne foi et légalement et que s'il y a des changements de faits dans les termes approuvés alors par le comité, le conseil de New Edinburg devra soumettre de nouveau la question au vote populaire.

L'échevin O'Keefe lit le règlement sur lequel le vote a été pris et dont la discussion était laissée aux deux conseils.

L'amendement est mis aux voix et perdu sur la division suivante : Pour — Echevins O'Leary, Heney, Germain, O'Keefe, Lavardure, Desjardins, Durocher — 7. Contre — Echevins Gordon, Hutchison, Dalglisch, Cherry, Greene, Cox, Brown et Whillans — 8. La motion principale est aussi mise aux voix et perdue, Son Honneur le maire votant contre et son vote valant deux.

Il est proposé par l'échevin Durocher, secondé par l'échevin Gordon, que ce conseil a appris avec un vil plaisir l'érection d'Ottawa en archevêché et l'élevation de l'archevêque Duhamel et qu'un comité composé de Son Honneur le maire, du proposeur et du secondé soit autorisé à préparer une adresse de félicitation à cet effet. — Adopté. Le conseil s'ajourne à 11 heures.

W. A. ARMOUR

Manufacturier et Importateur
MOULURES POUR ENCADREMENT
D'IMAGES, MIROIRS,
Tableaux à l'huile anglais, français et allemands,
Aussi, toutes sortes de Peintures, Cadres en plûche, et de canevas pour tableaux.

LES MARCHANDISES SONT VENDUES PAYABLE TANT LA SEMAINE QU'LE MOIS
IMAGES ENCADREES AU PRIX DES MANUFACTURES
Venez me faire une visite, Et vous vous épargnerez au moins de 1 à 25 par cent.

N. B. — Je vendrai aux marchands les moules, cadres, peintures, miroirs, canevas pour tableaux et toutes les plus récentes nouveautés du commerce de peintures aux prix de Montréal et Toronto.

MAGASIN DE GROS.

CHAMPAGNE! VINS R. CHERCHES! CIGARES!
Un assortiment complet de liqueurs suisses et cigares, vient d'être reçu au numéro 450, rue Sussex, à l'entrepôt W. O. McKay.

NO. 450, RUE SUSSEX
W. O. MCKAY,
Propriétaire.
Ottawa, 5 Déc. 1884

LES CHAPEAUX

Yum-Yum
"MIKADO"
Mlle A. McDonald
N'ont pas leur égal.
Maison de Modes Parisienne
521 RUE SUSSEX,
Quatrième porte de la rue York.

T. W. CURRIER

A DEMENAGE
SON IMMENSE ASSORTIMENT DE Meubles, Portes, Chassis et de Bois de Sciage aux
Nos. 186 et 183, RUE RIDEAU,
Près du Couvent des Sœurs du Sacré-Cœur, coin des rues Wallis et Rideau

Tous ces différents genres de bois seront vendus
Au prix de la manufacture, en gros et en détail.
Ottawa, 8 ju'n 1886—3m

Toiles pour Fenêtres

Nous venons de recevoir le plus bel assortiment de toiles peintes et dorées pour fenêtres qui ait jamais été importé en Canada

JACOB EBBATT

MAGASIN PALAIS DE MEUBLES.
38 RUE RIDEAU.
N. B. — Voyez les échantillons de ces toiles dans ma vitrine!

Ouvrez l'Œil !

REGARDEZ CE QUE FAIT CHEAP JACK

Ses prix modiques, ses conditions faciles et la variété de ses marchandises ont tellement fait augmenter son commerce qu'il lui a fallu ajouter à l'un de ses magasins une allonge à deux étages de soixante-dix pieds de longueur. Beaucoup de personnes d'Ottawa, surtout du Fiat, viennent acheter à son établissement.

TENDEZ L'OREILLE

En payant comptant un cinquième des marchandises, les acheteurs peuvent obtenir un crédit pour la balance, moyennant une différence de prix d'un cent par trente sous seulement. Les personnes qui pient dans un délai raisonnable se trouvent à obtenir les marchandises à meilleur marché qu'ailleurs pour argent comptant.

CHEAP JACK

Lui offre, il faut comme lui n'avoir pas de loyer à payer et posséder les moyens d'acheter beaucoup à la fois et pour argent comptant sans être gêné par le crédit qu'il accorde lui-même.

MEUBLES

LAVEUSES ET TORDEUSES COMBINÉES
PLUME, MATELAS
LITS A RESSORTS,
MIROIRS, POELES,
IMAGES ENCADREES,
HORLOGES, VAISSELLE,
VOITURES D'ENFANTS,
LAMPES, VERRERIE,
FERBLANTERIE,
BATTERIE DE CUISINE,
COUTEAUX, etc.

E. D. D'Orsonnens,

GERANT
Vin-à-vis le Gros Orme
Rue Principale, Hull

B. G.

TAPIS

Avant d'acheter venez voir et comparer nos prix. La grande vente d'argent comptant se poursuit.

RIDEAUX EN POINT

Nous avons dans ce département mis les prix au plus bas. Aussi un nouveau lot de

PRELARTS

Venant d'être reçus
Conditions comptant Un seul prix

BRYSON

et Cie.,
150, 152, 154, rue Sparks.

GRAHAM

et Cie.,
150, 152, 154, rue Sparks.

et Cie.

150, 152, 154, rue Sparks.

et Cie.

150, 152, 154, rue Sparks.

et Cie.

150, 152, 154, rue Sparks.